

Aide-mémoire grammatical

Cet aide-mémoire grammatical ne constitue pas une description complète de la grammaire du français.

Pour bien orthographier et pour faire les bons accords grammaticaux, il faut connaître la nature et les fonctions des mots et des groupes de mots.

Cet aide-mémoire se présente plutôt comme un outil-synthèse de révision qui tente d'établir les rapports entre, d'une part, la nature (la classe) et les fonctions des mots et des groupes de mots, et, d'autre part, l'orthographe grammaticale et les accords grammaticaux.

Animateur : Lionel Jean

La nature des mots

L'expression **nature des mots** fait référence aux classes grammaticales. Voici la liste des classes grammaticales de mots : le nom, le pronom, le verbe, l'adjectif, l'adverbe, la conjonction, la préposition, l'interjection (et l'onomatopée).

Le nom et son fonctionnement

On identifie le **nom** selon son comportement dans la phrase et selon ses variations en genre et en nombre.

1. Le genre

Sur le plan du **genre**, nous ferons simplement un rappel des terminaisons des mots dont la forme féminine est différente de celle du masculin :

-Ø/-e ou -se, -esse; -er/-ère; -an/-ane ou -anne; -at/-atte; -ien/-ienne; -p ou -f/-ve; -x/-se; -eur/-euse, -[r]ice, -eure, -[er]esse, -ante.

Quelques exemples :

ami/amie; andalou/andalouse; prince/princesse; passager/passagère; courtisan/courtisane; paysan/paysanne; chat/chatte; musicien/musicienne; loup/louve; veuf/veuve; jaloux/jalouse; pêcheur/pêcheuse; animateur/animatrice; mineur/mineure; pêcheur/pêcheresse; serviteur/servante.

Pour quelques mots, le féminin est marqué par une alternance lexicale : le terme féminin est tout à fait différent du terme masculin correspondant.

Quelques exemples : *gendre/bru; jars/oie; lièvre/hase; mâle/femelle; cheval/jument.*

On peut constater une très faible fréquence dans le cas de certaines formes féminines : *chameau/chamelle; jouvenceau/jouvencelle; agneau/agnelle; poulain/pouliche; héros/héroïne; fils/fille*. Le féminin de **turc** est **turque** (nom et adjectif); le féminin de **grec** est **grecque** (nom et adjectif).

Pour un petit nombre de mots, le féminin est marqué par la suppression de lettres ou de suffixes : *compagnon/compagne; mulet/mule; dindon/dinde; canard/cane; vieillard/vieille* (le féminin **vieillard** appartient au registre littéraire).

2. Le genre et le sens

Le genre de certains mots change selon leur sens. On devra noter ce fait pour bien réaliser les accords grammaticaux.

Voici *un critique* qui ménage peu les artistes.

La critique qu'il a faite de cette représentation théâtrale n'a pas plu aux comédiens.

Napoléon, *ce foudre* de guerre.

La foudre s'est abattue sur deux arbres de la région.

Le représentant de *La Presse* se rendra bientôt *au greffe* du palais de justice de Montréal.

« *La greffe* est tout à fait réussie », annonça la médecin.

Sa mémoire lui a fait défaut durant l'examen.

Ce groupe de pression prépare *un mémoire* sur les centres d'accueil de la Montérégie.

L'observation suivante peut s'avérer utile pour une meilleure compréhension du phénomène du genre : la plupart des noms français, dits **noms inanimés**, ont un genre arbitraire, en ce sens qu'il ne s'appuie sur aucune justification logique (cf. *un couteau/une fourchette*). En ce qui concerne les noms dits **noms animés**, le genre est généralement basé sur l'opposition de sexe mâle/femelle (cf. *un paysan/une paysanne*).

Pour quelques noms français, à la vérité très peu nombreux, on relève une opposition genre/sexe. En voici des exemples : *une sentinelle, une estafette* (ordinairement des hommes); *un contralto* (une femme); *un mannequin* (généralement une femme).

Dans l'usage moderne, le terme *mannequin*, qui peut apparaître sous la forme *mannequine*, s'emploie parfois avec un déterminant féminin : *une mannequin*.

3. Le genre et les titres ou professions

Selon la norme québécoise et selon les recommandations de l'Office québécois de la langue française, on procédera à la féminisation systématique des termes de métiers et de professions, des titres et des dénominations de personnes.

Quelques exemples :

le juge/la juge; le professeur/la professeure; le ministre/la ministre; le député/la députée; le policier/la policière; le docteur/la docteure; l'auteur/l'auteure; l'écrivain/l'écrivaine; le chauffeur de taxi/la chauffeuse de taxi; le chef/la chef; le chercheur/la chercheuse; le médecin/la médecin; l'orienteur/l'orienteuse; le pasteur/la pasteure; le premier ministre/la première ministre; le réviseur/la réviseuse ou la réviseure.

4. Le nombre

À l'instar du genre, la marque du **nombre** constitue un élément fondamental du système grammatical. La plupart des noms varient en nombre en français.

Rappelons, en plus de la marque en **-s**, les principales variations singulier/pluriel :

-au/-aux, -eau/-eaux, -eu/eux. Les exceptions : les landaus, les sarraus, les bleus, les pneus.

-ail/-ails. Les exceptions : les baux, les coraux, les émaux, les soupiraux, les travaux, les vantaux, les vitraux.

-al/-aux. Les exceptions : les bals, les carnivals, les chacals, les festivals, les récitals, les régals.

-ou/ous. Les exceptions : les bijoux, les cailloux, les choux, les genoux, les hiboux, les joujoux, les poux.

Le singulier correspond, en général, à l'idée d'unité, alors que le pluriel correspond à l'idée de multiplicité. Il peut arriver toutefois qu'un nom singulier exprime la multiplicité, par exemple *le monde, la foule, le troupeau*. C'est un **nom collectif**.

Une foule d'étudiants s'entassait? s'entassaient? dans l'auditorium.

Des règles particulières régissent l'accord du verbe ou du participe passé avec le nom collectif ou avec son complément. **Voir les modules Orthographe grammaticale 1 et Orthographe grammaticale 2.**

Un nom pluriel peut exprimer l'unicité, par exemple *des funérailles, des obsèques, des fiançailles, des doléances, des condoléances, des représailles, des frais*.

Certains mots changent de sens en changeant de nombre. À ce sujet, un exemple à retenir : *une vacance* = un poste, un emploi disponible; *des vacances* = période de congé, de repos.

La variation ou non en nombre correspond également à certains traits particuliers du nom : s'agit-il d'un nom commun ou d'un nom propre? d'un nom français ou d'un nom d'origine étrangère? d'un nom composé formé d'un nom + un nom, d'un nom + un adjectif, d'un verbe + un nom, d'une préposition + un nom, etc.?

Le cas des noms composés est traité dans le module Orthographe grammaticale 1.

Le déterminant et son fonctionnement

5. Le déterminant

Le nom français est généralement accompagné d'un **déterminant** qui l'introduit et indique ce qu'il désigne. Le déterminant reçoit ordinairement le genre et le nombre du nom qu'il accompagne. Mais, comme les noms, certains déterminants ne varient qu'en genre, alors que d'autres ne varient qu'en nombre; certains autres ne subissent aucune variation.

6. Les différents types de déterminants

- Le déterminant (article) **défini** : *le* professeur, *la* professeure, *l'*enseignant, *l'*enseignante, *les* étudiants, *les* étudiantes, s'adresser *au* professeur, *aux* étudiants et *aux* étudiantes, parler *du* professeur, *des* enseignantes et *des* enseignants.

Les déterminants *au*, *aux*, *du*, *des*, sont dits contractés.

Veillez à bien distinguer les mots suivants en vue d'établir leurs fonctions et de les orthographier correctement :

le, déterminant masculin singulier;

la, déterminant féminin singulier;

la, pronom personnel au féminin singulier;

l'a, pronom personnel, masculin ou féminin singulier : c'est le résultat de la jonction de *le* ou *la* (pronom personnel) + *a* du verbe avoir; la rencontre de deux voyelles a provoqué une élision, phénomène marqué par l'apostrophe;

les, déterminant pluriel;

les, pronom personnel pluriel.

La (dét.) sacoche avait été abandonnée depuis trois jours sur *le* (dét.) divan, et ce n'est qu'à cet instant qu'il *l'a* (pronom) remarquée. Il *la* (pronom) ramène vers lui, *la* (pronom) soupèse, *l'*observe (pronom) soupçonneusement. Il se décida enfin à *l'*ouvrir (pronom). Fort heureusement, *les* (dét.) clefs s'y trouvaient encore; il *les* (pronom) sortit de *la* (dét.) sacoche.

- Le déterminant (article) **indéfini** : *un* étudiant, *une* étudiante, *des* étudiants, *des* étudiantes, *de* brillantes étudiantes.
- Le déterminant (adjectif) **démonstratif** : *ce* tableau, *cet* immeuble, *cette* classe, *ces* élèves, *ce* tableau-*ci*, *cette* classe-*là*, *ces* élèves-*ci*.

- Le déterminant (adjectif) **possessif** : *mon, ton, son* professeur; *ma, ta, sa* professeure; *mon, ton, son* histoire; *mes, tes, ses* camarades; *notre, votre, leur* professeur; *notre, votre, leur* classe; *nos, vos, leurs* professeurs; *nos, vos, leurs* classes.

Vous noterez la distinction orthographique entre les **déterminants** (adjectifs) **possessifs** *notre, votre* et les **pronoms possessifs** *le nôtre, le vôtre, les nôtres, les vôtres*.

Voici *votre* chemin et voilà *notre* véhicule.
Ces livres ne m'appartiennent pas; ce sont *les vôtres*.

- Le déterminant **interrogatif** : *quel* cours? *quelle* classe? *quels* examens? *quelles* règles?
- Le déterminant **exclamatif** : *quel* cours! *quelle* classe! *quels* examens! *quelles* règles!
- Le déterminant **numéral** : *deux* professeures, *cinq* classes, *quatre-vingts* élèves.

À noter : **vingt** et **cent** prennent la marque du pluriel (-s) s'ils sont multipliés par un nombre et s'ils terminent le chiffre.

Quatre-vingts élèves; *deux cents* livres; *quatre-vingt-cinq* élèves; *deux cent trois* livres.

Selon la règle traditionnelle, on place un trait d'union entre deux nombres plus petits que cent. Deux exemples : *vingt-cinq, quatre-vingt-huit*. La tendance moderne permet toutefois que le trait d'union soit supprimé : *vingt cinq, quatre vingt huit*, et selon l'orthographe recommandée par le Conseil de la langue française, le trait d'union peut être utilisé partout dans les nombres. Il est également permis de placer un trait d'union entre deux nombres unis par et : *vingt-et-un* ou *vingt et un*.

Les grammaires contemporaines placent les **ordinaux** dans la classe des **adjectifs**; ils varient pour certains en genre et en nombre, pour d'autres en nombre seulement.

Les deux *premières* rangées de la classe; les quatre *dixièmes* de...

Mais on écrit : la rangée *deux cent* (= la rangée deux centième).
Les années *quatre-vingt*.

L'adjectif qualificatif et son fonctionnement

7. L'adjectif qualificatif

L'adjectif **qualificatif** est un mot qui accompagne le nom pour en indiquer ordinairement une particularité ou un trait caractéristique. Il dépend grammaticalement du nom dont il reçoit en général le genre et le nombre. Ses variations en genre et en nombre sont très similaires à celle du nom.

On peut cependant relever dans son fonctionnement certains traits particuliers.

- Ainsi, sur le plan du **genre**, il faut noter que certains adjectifs ne s'emploient qu'au masculin (nez *aquilin*, yeux *pers*, pied *bot*, etc.); d'autres ne s'emploient qu'au féminin (bouche *bée*, porte *cochère*, etc.).

Il serait aussi utile de rappeler la forme féminine particulière de certains adjectifs : *blanc/blanche*, *sec/sèche*, *frais/fraîche*, *caduc/caducque*, *public/publique*, *turc/turque*, *grec/grecque*, *aigu/aigüe ou aiguë*, *bénin/bénigne*, *coi/coite*, *favori/favorite*, *tiers/tierce*.

- Quant au **nombre**, soulignons seulement que l'usage a imposé la forme du pluriel à quelques adjectifs auparavant invariables, parmi lesquels *chic(s)*, *standard(s)*, *snob(s)*, *tabou(s)*. Le masculin pluriel de *final* est *finals* ou *finals*.
- L'adjectif qualificatif remplit les **fonctions** d'*épithète* ou d'*attribut*.

Voilà une question complexe. (épithète)

Cette question est complexe. (attribut)

8. Les degrés et les niveaux d'intensité

Dans la construction d'une phrase, on est très souvent amené à utiliser un ou plusieurs adjectifs dans leur sens plein ou ordinaire, mais on peut également leur adjoindre des **degrés** ou des **niveaux d'intensité**.

- Les degrés se répartissent en **comparatifs d'égalité, de supériorité, d'infériorité**.

Cette jeune professeure est *aussi/plus/moins* rigoureuse que ses collègues.

L'adjectif *jeune* est ici employé au positif (sans comparaison).

- Pour exprimer les niveaux d'intensité, on a recours au **superlatif**; l'adjectif est alors accompagné d'un déterminant-article. On dispose normalement de trois niveaux d'intensité : *infériorité, supériorité, absolu*.

Cette professeure est *la moins/la plus* rigoureuse du département.

Cette professeure est *très/extrêmement* rigoureuse. (niveau absolu)

- Certains adjectifs sont liés à des termes de degrés ou de niveaux particuliers :

	comparatif	superlatif
<i>bon</i>	<i>meilleur</i>	<i>le meilleur</i>
<i>mauvais</i>	<i>pire</i> ou <i>plus mauvais</i>	<i>le pire</i> ou <i>le plus mauvais</i>
<i>petit</i>	<i>moindre</i> ou <i>plus petit</i>	<i>le moindre</i> ou <i>le plus petit</i>

Notez que le mot *pis* est un adverbe comparatif de l'adverbe *mal*.

Les principales règles d'accord des adjectifs sont traitées dans le module Orthographe grammaticale 1.

Le pronom et son fonctionnement

9. Le pronom

Le pronom est un mot qui remplace un autre mot (ou un groupe de mots), généralement un nom ou un pronom. Voici la liste des pronoms français : personnel, démonstratif, possessif, relatif, interrogatif, indéfini, numéral. Le *Multidictionnaire* présente les tableaux de ces pronoms.

Particularités grammaticales

10. Le pronom personnel

Le pronom doit être du même genre et du même nombre que le nom qu'il remplace.

La directrice ne viendra pas; elle est en vacances.

Les enfants sont partis en courant, car ils ont eu peur du chien.

- *ils*

Pour respecter la règle précitée et éviter une erreur assez fréquente, il faut toujours bien vérifier que le pronom utilisé est du même genre et du même nombre que son antécédent et faire particulièrement attention quand l'antécédent est dans la phrase précédente et qu'il s'agit d'un nom singulier qui, dans notre esprit, fait référence à plusieurs personnes.

Dans les deux exemples suivants, l'emploi du pronom *ils* est fautif.

La direction n'a rien voulu entendre à nos revendications. **Ils* sont vraiment de mauvaise foi! (Elle est...)

Le comité en avait décidé tout autrement, car **ils* avaient compris que les consignes étaient mauvaises. (il avait...)

- *se, s', ce, c'*

Sur le plan grammatical et orthographique, vous veillerez à bien distinguer *se* ou *s'* devant une voyelle, et *ce* ou *c'*, également devant une voyelle. Vous y parviendrez en vérifiant les traits distinctifs qui suivent.

Se est un **pronom personnel**; il accompagne les verbes dits **pronominaux** (*Elle s'est levée de bonne heure*).

Ce peut être soit un **pronom démonstratif** (*Pense à ce qu'il te répondra*), soit un **déterminant (adjectif) démonstratif** (*Applique ce principe*).

Ce, déterminant (adjectif) démonstratif, est toujours placé devant un nom ou devant un autre adjectif suivi d'un nom (*Examine ce cinquième point*).

- **en et y**

Le mot **en** peut appartenir à deux classes différentes, celle des **pronoms personnels** et celle des **prépositions**.

Dans le premier cas, il représente ou remplace un nom (qui serait précédé de la préposition **de**).

J'aime beaucoup Québec; j'en reviens justement. (complément du verbe)

Selon certains grammairiens, **en** serait dans l'exemple précédent un **pronom adverbial**.

J'aime beaucoup cette ville; j'en ai visité une partie. (complément de nom)

J'ai pu visiter cette ville; j'en suis très heureux. (complément d'adjectif)

J'aime les grandes villes; j'en ai visité beaucoup. (complément d'adverbe)

en peut représenter un terme dit indéfini (son **antécédent**) ou un groupe de mots; il équivaut alors à *de cela*, *de ces choses-là*, *de lui*, *d'elle*, etc.

Elle est appréciée de toutes ses collègues; elle en est fière.

en, préposition, introduit un nom ou un pronom : *vivre en ville*; *une voiture en bon état*; *une télévision en couleurs*.

Le mot **y** peut être un **pronom** remplaçant un nom; celui-ci serait introduit par les prépositions *à*, *dans*, *en*.

Québec est ma ville préférée; j'y vais dans deux jours. (préposition : *à* – je vais à Québec)

L'Espagne est mon pays d'adoption; j'y pars dans deux semaines. (préposition : *en* – je pars en Espagne)

Cette salle est inoccupée; nous pouvons y entrer. (préposition : *dans* – entrer dans cette salle)

Les formes **si** et **s'y**

On peut distinguer les formes **si** et **s'y** à partir du contexte :

le mot **si** est une **conjonction de subordination** ou un **adverbe** (signifiant tellement, tant, oui);

s'y est formé de **s'**, lié à un verbe pronominal, et du pronom **y**.

Si elle te pose de *si* nombreuses questions sur cette province, c'est parce qu'elle compte *s'y* rendre l'été prochain.

Les formes *ni* et *n'y*

Notez que *ni* est une **conjonction de coordination**; *n'y* est formé de *n'*, forme élidée de *ne*, et du pronom *y*.

Elle ne fera le trajet *ni* en train *ni* en autobus; elle *n'y* pense même pas.

À retenir : ne jamais écrire ***si il**, mais **s'il**.

Vous veillerez également à éviter la **redondance syntaxique** dans l'emploi du pronom *y*.

Dans cette ville où elle **y* passait tous ses étés...
 Dans cette ville où elle passait tous ses étés...

Les formes *on a* et *on n'a*

Vous distinguerez *on a*, forme affirmative, de *on n'a*, forme négative ou restrictive.

Comparez : *On a des reproches à lui faire/On n'a pas de reproches à lui faire/On n'a que des reproches à lui faire.*

La forme *on n'a* se retrouve dans les structures syntaxiques suivantes : *on n'a que...*, *on n'a pas...*, *on n'a point...*, *on n'a aucun...*, *on n'a jamais...*, *on n'a rien...*, *on n'a personne...*, *on n'a plus...*, *on n'a guère...*, *on n'a ni...ni...*, etc.

- Le pronom *nous*

Le pronom *nous* représente grammaticalement la première personne du pluriel, au masculin ou au féminin, selon le contexte.

Nous avons été très prudents durant ce voyage.
 Nous avons été très prudentes durant ce voyage.

Vous devez cependant noter que le pronom *nous* peut représenter, toujours selon le contexte, les personnes grammaticales suivantes : *vous*, *je*. Lorsqu'il représente la forme pronominale **je** (le **nous** « de modestie » ou « de politesse »), l'accord se fait obligatoirement avec le nom que remplace **nous**. C'est l'accord par syllepse, qui se fait aussi pour le *vous*.

Nous sommes *persuadée*, affirma l'écrivaine, que nos lecteurs apprécieront notre dernier roman.
 Nous avons décidé d'écrire cet article, précise la journaliste, parce que nous sommes *scandalisée* du traitement infligé aux personnes âgées.

11. Le pronom relatif

On distingue les **pronoms relatifs simples** (*qui, que, quoi, dont, où*) et les **pronoms relatifs complexes** ou **composés** (*lequel, auquel, laquelle, desquels, etc.*).

Le pronom relatif peut remplir plusieurs fonctions.

Il peut être **sujet** : *C'est un cours qui m'a plu.*

Il peut être **complément direct** : *C'est ce cours que je voulais éviter.*

Il peut être **complément indirect** : *C'est le cours auquel je viens de m'inscrire.*

Il peut être **complément circonstanciel** : *Voici la classe où j'ai suivi tous mes cours de français.*

Tous les pronoms relatifs, excepté **dont**, peuvent être employés dans la construction de phrases à structure interrogative. Ils deviennent alors des **pronoms interrogatifs**.

- **Que, dont, duquel, de laquelle, desquels, desquelles**

Les pronoms **que, dont, duquel...** remplissent chacun des fonctions syntaxiques bien spécifiques; dans la plupart des cas, ils ne sont donc pas interchangeables. Voici comment les différencier et les utiliser correctement.

- **Que** est généralement complément d'objet direct du verbe; il répond à la question *qui? quoi?*

Voici la lettre que j'ai écrite.

Démarche proposée : j'ai écrit quoi? *que* mis pour *la lettre*.

Dans le registre littéraire, **que** peut remplir une fonction de complément circonstanciel : temps, lieu, manière, etc. Observez l'exemple : *L'été qu'il (= où il) m'a écrit cette longue lettre*. Il s'agit d'un usage peu fréquent en français commun contemporain.

- **Dont** remplit la fonction de complément indirect du verbe; il répond normalement à la question *de qui? de quoi?*

Cette embêtante règle dont je te parlais.

Démarche : je te parlais de quoi? (*de*) *dont* remplaçant *cette règle*.

Examinons ces deux autres exemples.

Il m'a enfin remis le livre *que? dont?* je lui avais prêté.

C'est le verbe *avait prêté* qui commande le choix du pronom : il m'avait prêté quoi? *le livre*. Le verbe commande ici un complément direct. Il faut donc employer le relatif *que*.

Elle m'a enfin remis le livre *que? dont?* je t'avais parlé.

Dans cette phrase, le verbe *avais parlé* commande un complément indirect : je t'avais parlé de quoi? *du livre*. Il faut alors employer *dont*.

Il m'a enfin remis le livre que je lui avais prêté.
Elle m'a enfin remis le livre dont je t'avais parlé.

Complétons ces explications par les exemples qui suivent.

C'est l'écrivaine *que? dont?* j'ai lu la biographie.

J'ai lu la biographie de qui? *de l'écrivaine* : *dont*. La phrase devient :

C'est l'écrivaine dont j'ai lu la biographie.

La jeune fille *que? dont?* tu vois est celle *que? dont?* tu croyais avoir perdu la trace.

Tu vois qui? *la jeune fille* : *que*. ...perdu la trace la trace de qui? *de celle* : *dont*. La phrase devient :

La jeune fille que tu vois est celle dont tu croyais avoir perdu la trace.

12. Remarques complémentaires

N'utilisez pas un déterminant (adjectif) possessif comme déterminant du nom qui a pour complément l'antécédent du pronom **dont**, c'est-à-dire le nom que remplace ce pronom.

L'étudiante dont j'ai emprunté *sa voiture paraissait très contrariée.
... *la* voiture.

N'utilisez pas le pronom personnel indéfini **en** comme remplaçant d'un nom déjà représenté par **dont**.

Vous semblez beaucoup apprécier cet écrivain dont vous *en avez lu toute l'œuvre l'été dernier.
... dont vous avez lu toute l'œuvre...

Les pronoms **dont** et **duquel/de laquelle** sont normalement équivalents, c'est-à-dire qu'ils sont en principe interchangeables dans une phrase.

C'est ce voisin *dont/duquel* j'ai acheté un chalet.

Dans certains contextes cependant, des exigences de style ou des nuances de sens porteront l'usager à choisir entre l'un ou l'autre de ces pronoms.

Voici ce chien dont (et non *duquel) j'ai si peur.
C'est la cousine de laquelle (et non *dont) j'ai hérité.

Duquel/de laquelle peut habituellement être remplacé par *de qui*.

Il faut toujours employer **duquel/de laquelle** après les expressions suivantes (des locutions prépositives) : *en face de*, *à côté de*, *près de*, *au cours de*, *le long de*, *au-dessus de*, *à l'ombre de*, *au sujet de*, bref à la suite de la préposition *de*.

Je vais te montrer le dépanneur en face duquel j'habite.
C'est la jeune fille à côté de laquelle je me suis assis pendant le concert.

Le verbe et son fonctionnement

13. Le verbe

Le verbe constitue avec le nom sujet l'un des éléments fondamentaux de la phrase française. Pour définir son fonctionnement, on a recours aux termes suivants : conjugaison, mode, temps, personne, forme (ou voix) active ou passive, forme pronominale, forme impersonnelle, fonction auxiliaire ou semi-auxiliaire.

Cf. le module « Le verbe », où sont abordés la plupart des aspects du fonctionnement du verbe.

Cet aide-mémoire se limitera à la présentation de quelques définitions qui s'avéreront indispensables à la compréhension des accords verbaux.

14. Les auxiliaires et les semi-auxiliaires

Les deux auxiliaires sont **avoir** et **être**. Ils contribuent à la conjugaison des temps composés de tous les verbes français.

L'automne m'a permis de me reposer.
Elle est partie la semaine dernière.

Un certain nombre de verbes sont appelés semi-auxiliaires (parfois auxiliaires de mode) : accompagnant un infinitif ou un participe, ils fournissent des indications liées aux modalités ou aux phases de déroulement de l'action. Les verbes suivants sont des semi-auxiliaires : *aller, s'en aller, devoir, pouvoir, faire, finir de, laisser, se mettre à*, etc. Les formes *avoir à, être à, être en train de* (à distinguer du nom **entraîné**), *être sur le point de*, etc., sont aussi des semi-auxiliaires.

Tu vas le lui dire. (présent, suivi de l'infinitif, exprimant le futur proche)

Ils se sont mis à parler. (passé composé, suivi de l'infinitif, exprimant le commencement de l'action)

Elles sont en train de s'amuser. (présent, suivi de l'infinitif, indiquant que l'action est dans sa phase d'accomplissement, qu'elle progresse)

15. Les modes personnels et impersonnels

- La plupart des verbes français sont des verbes **personnels** : ils se conjuguent aux trois personnes du singulier et aux trois personnes du pluriel.

Je parle, tu écris, il/elle écoute, nous lisons, vous observez, ils/elles jouent.

- Certains verbes sont dits **impersonnels** : ils ne se conjuguent qu'à la troisième personne du singulier et ils ont pour sujet le pronom **il**, masculin singulier. Quelques exemples : *il faut, il a fallu, il pleut, il neigera*.

Notez que certains verbes personnels peuvent adopter la forme impersonnelle en changeant de sens. Dans ces cas, le verbe ne peut être conjugué qu'à la troisième personne du singulier. **Il ne prend donc jamais la marque du pluriel.**

Voici des exemples de verbes qui peuvent s'employer à la forme personnelle ou à la forme impersonnelle.

Forme personnelle

Nos lecteurs *restent* très perplexes.

Ils *arrivent* dans quelques jours.

Elles *se passent* bien de vos conseils.

Forme impersonnelle

Il nous *reste* peu de temps.

Il leur *arrive* bien des déboires.

Il se *passent* des événements curieux ici.

16. Les verbes défectifs

Les **verbes défectifs** sont des verbes qui ne s'emploient qu'à certains temps et à certaines personnes. Par exemple, les verbes *advenir, concerner, s'ensuivre* ne s'emploient qu'à la troisième personne (*Il advint que...*).

Le verbe *accroire* n'est utilisé qu'à l'infinitif; le verbe *clore* ne s'emploie guère qu'à l'infinitif et à quelques temps et personnes de l'indicatif, du subjonctif présent, et aux participes présent et passé.

17. Les verbes transitifs et intransitifs

- Les **verbes transitifs** sont ceux qui peuvent avoir des *compléments directs* ou *indirects*.

Je laisse mon dictionnaire à mon neveu.

- Les verbes **intransitifs** ne peuvent avoir de compléments directs ou indirects.

Elle est revenue hier et est repartie sans nous prévenir.

Certains verbes peuvent, selon le contexte, être employés à la **forme transitive** ou **intransitive**.

Nous descendons à la prochaine station. (*à la prochaine station* est un complément circonstanciel)

Il a descendu très rapidement l'escalier. (*l'escalier* est un complément direct)

Dans les cas de doute, consultez un dictionnaire en vue d'éviter des constructions syntaxiques fautives.

18. La forme active et la forme passive

- Un verbe actif peut être transformé en verbe passif : l'objet direct du verbe actif devient alors le sujet du verbe passif et le sujet du verbe actif devient le complément d'agent du verbe passif. (Voir *Le bon usage*, paragraphe 741 b.) Un verbe est à la **forme passive** (ou à la voix passive) quand il comprend la structure suivante : aux. être + part. passé du verbe. On dit alors que le sujet subit l'action ou ne fait pas lui-même l'action du verbe, dans la plupart des cas.

Les élèves rédigent ces textes.

Sujet/v. actif/objet direct

Ces textes sont rédigés par les élèves.

Sujet/verbe/complément d'agent (qui fait l'action)

Considérons maintenant la phrase suivante :

*Les immigrants ne sont pas imposés par le gouvernement à parler en anglais.

Ici, l'usage de la forme passive est incorrect (agrammatical), car si on tournait la même phrase à la forme active, le sujet *les immigrants* ne deviendrait pas complément (d'objet) direct.

*Le gouvernement n'impose pas les immigrants à parler en anglais. (phrase incorrecte)

La phrase devrait être ainsi reformulée :

Le gouvernement n'impose pas aux immigrants l'usage de l'anglais.

(N.B. Cette phrase, correcte, qui comporte un complément d'objet direct : « l'usage de l'anglais », pourrait, elle, être transformée au passif : *L'usage de l'anglais n'est pas imposé aux immigrants par le gouvernement.*

Si on avait reformulé la phrase de la manière suivante : *Le gouvernement n'impose pas aux immigrants de parler en anglais*, on n'aurait pas pu transformer cette phrase au passif, car la préposition « de » ne pourrait commencer une phrase : **De parler en anglais n'est pas imposé aux immigrants par le gouvernement.*)

La phrase suivante est également fautive, pour les mêmes raisons :

*La plupart des jeunes immigrants ne sont plus permis de s'inscrire à l'école anglaise.

Elle doit être tournée à la forme active :

On ne permet plus à la plupart des jeunes immigrants de s'inscrire à l'école anglaise.

19. La transitivité et ses limites

Retenez que les verbes ayant un complément (d'objet) direct sont appelés *verbes transitifs directs*; ceux ayant un complément (d'objet) indirect sont appelés *verbes transitifs indirects*; les verbes n'ayant ni complément direct ni complément indirect sont appelés *verbes intransitifs*. **Seuls les verbes ayant un complément direct peuvent être utilisés à la forme passive.** En principe, on peut donc transformer à la forme passive tout verbe qui peut avoir un complément direct.

Mais cette affirmation souffre des **exceptions**; c'est ainsi que les phrases suivantes, bien qu'elles comportent toutes des verbes transitifs (elles commandent un complément direct), ne doivent pas être transformées à la forme passive, question d'usage.

J'ai bien saisi votre réponse.

*Votre réponse a été bien saisie par moi. (construction non acceptable)

La directrice du département l'a rencontrée la semaine dernière.

*Elle a été rencontrée par la directrice la semaine dernière. (construction non acceptable)

Pourriez-vous répéter votre explication?

*Votre explication pourrait-elle être répétée par vous? (construction non acceptable)

Notez que des verbes conjugués avec l'auxiliaire **être** peuvent avoir le sens actif.

Elle est montée au troisième étage.

Ils sont partis il y a une semaine.

20. Les verbes pronominaux

Les **verbes pronominaux** sont ceux qui sont conjugués avec un pronom personnel qui est de la même personne que le sujet (un nom ou un pronom). Ils sont tous construits avec l'auxiliaire être aux temps composés.

Pierre et son voisin se sont parlé hier.

Vous vous rencontrerez dans deux semaines.

Quand vous vous serez rencontrés, vous déciderez de partir ou de rester.

Le traitement du participe passé des verbes pronominaux est abordé dans le module Orthographe grammaticale 2.

Les mots dits invariables

21. L'adverbe

L'**adverbe** est un mot invariable qui complète ou modifie le sens d'un verbe, d'un adjectif, d'un autre adverbe ou d'un pronom.

Elle parle *vite*, je dirais même *très vite*; sa voix est *particulièrement* agréable; elle peut se révéler une vraie femme d'affaires et *tout à fait* elle-même.

Un **groupe de mots remplissant la fonction d'adverbe** est une locution adverbiale. Quelques exemples : *tout à coup*, *tout à l'heure*, *tout de suite*, *ci-dessus*, *ci-dessous*, *ci-après*, *là-bas*, etc.

Selon leur sens, on distingue des **adverbes de manière, de temps, de lieu, d'affirmation, de négation, d'interrogation, d'intensité**, etc.

Sur le plan des accords grammaticaux, on notera que **des adjectifs peuvent être employés comme adverbes et devenir alors invariables** (cas de transferts grammaticaux). On se fiera au contexte pour distinguer les uns des autres.

Adjectifs

Elle avait les poches *pleines*.

Il gardait ses cheveux très *courts*.

Des fenêtres *hautes*/De *hautes* fenêtres

Des idées *justes*/De *justes* propos

Des vêtements chers/Ma chère amie

Faire de *bonnes* études.

Avoir la taille *droite*.

Adverbes

Elle s'en mettait *plein* les poches.

Il a coupé *court* à la discussion.

Ils parlent *haut*./Elle nous traite de *haut*.

Elles chantent *juste*.

Ces véhicules coûtent cher/Je les ai achetés très cher.

Ces fleurs sentent *bon*.

Ils devront marcher *droit*.

22. La préposition

Les grammairiens font appel à une multiplicité de termes pour désigner **les prépositions** : Mots-liens, mots de liaison, mots-charnières, mots grammaticaux, mots syntaxiques, mots de rapport, etc. Les prépositions sont des mots invariables qui servent, en général, à établir des liens, à marquer des rapports entre des mots ou des groupes de mots. Elles peuvent également marquer des fonctions : fonction de temps, d'opposition, de lieu, etc.

Je partirai *malgré* le mauvais temps. (fonction d'opposition)

Je partirai *vers* la fin de l'été. (fonction de temps)

J'irai *à* Chicoutimi *à* la fin de l'été. (fonction de lieu ou de direction/fonction de temps)

Voici la liste des principales prépositions qu'énumère le dictionnaire *Le Petit Robert* :

à, après, avant, avec,
chez, contre,
dans, de, depuis, derrière, dès, devant, durant,
en, entre, envers,
hormis, hors,
jusque,
malgré, moyennant,
outre,
par, parmi, passé, pendant, pour, proche,
sans, sauf, selon, sous, sur,
vers, voici, voilà.

Certains mots peuvent être prépositions, adjectifs, adverbes ou noms, suivant le contexte et leur fonction dans une phrase.

Suivant ton désir (prép.)/Le jour *suivant* (adj.)

Depuis huit jours (prép.)/Il est reparti *depuis* (adv.)

Passé huit heures (prép.)/Il est huit heures *passées* (adj. ou part. passé)

Avant la nuit (prép.)/L'*avant* d'une voiture (nom)/Les roues *avant* d'une voiture (adj. invar.)/

Les roues *arrière* d'une voiture (adj. invar.)

23. L'emploi des prépositions

Il n'existe pas de règles très nettement définies en ce qui concerne l'emploi des prépositions en français. Dans bien des cas, c'est l'usage courant et les automatismes acquis qui serviront de guides. En général, il est conseillé de consulter des dictionnaires comme *Le Petit Robert* ou le *Multidictionnaire*, qui fourniront des exemples d'emploi de telle ou telle préposition.

Quelques suggestions d'ensemble peuvent toutefois s'avérer très utiles.

Vous veillerez à placer ou à répéter une préposition (obligatoirement « à » et « de ») quand il y a des marques de coordination dans une phrase ou un groupe de mots.

Il passait son temps à blâmer et *railler ses camarades./...et à railler ses camarades.

On ne répète pas cependant la préposition si les compléments coordonnés constituent une locution figée (dont on ne peut changer les termes).

Il perd son temps à aller et venir. (et non ...*et *à venir*)

En mon âme et conscience. (et non ...*et *en ma conscience*)

Certains verbes peuvent recevoir un complément direct (verbes transitifs directs), d'autres un complément indirect (verbes transitifs indirects). On ne doit pas adjoindre une préposition à un verbe demandant un complément direct, alors qu'il faut choisir la préposition conforme à l'usage pour un verbe qui exige un complément indirect.

Voici quelques illustrations des deux situations.

Elles veulent en faire profiter tout le monde. (et non ...**à tout le monde*)

La justification : faire profiter quelqu'un (tout le monde) de quelque chose (en).

Je n'en ai pas besoin. (et non ...**de besoin*)

Espères-tu vraiment gagner à la loterie? (et non ...**de gagner à la loterie*)

Il se fie toujours à son voisin. (et non ...**sur son voisin*)

24. L'expression « de d'autres »

L'expression « de d'autres » est formée de la préposition *de*, suivie de l'article partitif *de* et du mot *autre*; l'article partitif *de* est devenu *d'*, par suite de l'élision de la voyelle *e* devant la première voyelle du mot *autre*. Pour des raisons d'euphonie (harmonie des sons), il est recommandé de faire l'ellipse (l'effacement) du premier *de* (ou de fondre la préposition et l'article partitif, ce qui revient au même).

*Par l'intermédiaire *de d'autres programmes deviendra*

Par l'intermédiaire d'autres programmes.

*D'après ce que j'ai constaté *de d'autres chanteurs deviendra*

D'après ce que j'ai constaté d'autres chanteurs. (Ou : ... au sujet d'autres chanteurs.)

25. L'expression « dépendant de »

« Dépendant » est bien sûr un terme français. Mais ce n'est pas une préposition ou une locution prépositive. Il correspond à deux formes grammaticales en français : il peut être soit un **adjectif**, soit un **participe présent**.

Ce jeune homme est très dépendant de ses parents. Cette jeune fille est très dépendante de ses parents. (adjectif)

Selon certains psychologues, le sadique et le masochiste sont dépendants l'un de l'autre. (adjectif)

La Martinique dépendant de la France, les Martiniquais peuvent, en principe, visiter ce pays européen quand bon leur semble. (participe présent)

Les conséquences dépendant des causes, les résultats de votre geste sont tout à fait prévisibles. (participe présent)

Dans la phrase **Dépendant de votre réponse, je saurai quoi faire*, le terme **Dépendant de* constitue une impropriété grammaticale qu'il faut remplacer par *Selon* ou *Suivant*. On obtient donc : *Selon (Suivant) votre réponse...*

La forme « dépendamment de », considérée comme vieillie, est acceptée en français au Québec, mais dans le registre familier de la langue parlée uniquement.

26. L'expression « dû à »

L'expression « dû à » ne peut être qu'un **adjectif** ou un **participe passé** en français, suivi de la préposition *à*, et non une préposition ou une locution prépositive (cf. la locution anglaise *due to*).

Ainsi la phrase *Ils commettent des erreurs, *dû à leur négligence* devrait être reformulée de la façon suivante : *Ils commettent des erreurs à cause de leur négligence*. Ou : *Leurs erreurs sont dues à leur négligence*.

Vous aurez l'occasion de corriger certaines expressions fautives de cet ordre dans le module Vocabulaire 1.

Notez que le mot **dû** porte l'accent circonflexe au masculin singulier seulement, ou lorsqu'il est censément au masculin singulier.

Le montant **dû** (masculin singulier)

Cela est **dû** (censément masculin singulier)

Les montants **dus** (masculin pluriel)

La somme **due** (féminin singulier)

Les sommes **dues** (féminin pluriel)

Les difficultés d'accentuation seront abordées dans le module Orthographe d'usage.

27. La conjonction

Les **conjonctions** (ou locutions conjonctives) se divisent en deux types : les conjonctions de coordination et les conjonctions de subordination.

- Les **conjonctions de coordination** servent généralement à unir des mots ou des groupes de mots de même nature. En principe, on est donc censé écrire : *Elle passait ses journées à téléphoner et à lire* (verbe et verbe), plutôt que : *Elle passait ses journées à téléphoner et à *la lecture* (verbe et nom).

Voici la liste des conjonctions de coordination les plus courantes :
mais, et, ou, or, ni, donc, car, pourtant, toutefois, ensuite, par contre, cependant, soit, puis, en effet, ainsi, aussi.

Il arrive que des conjonctions de coordination soient assimilées à des adverbes. Quelques exemples : *cependant, pourtant, toutefois, ainsi, puis, etc.*

Généralement, deux mots ou deux groupes de mots unis par une conjonction de coordination ne sont pas séparés par une virgule.

Les exceptions à cette convention sont examinées dans le module-atelier Syntaxe et ponctuation.

Sur le plan de l'**orthographe grammaticale**, notez que la conjonction **ou**, remplaçable par *ou bien*, doit être distinguée du pronom (relatif ou adverbial) **où**.

D'**où** venez-vous? Ce sera lui **ou** moi.

- Les **conjonctions de subordination** (ou locutions conjonctives) relient des groupes de mots, des propositions dont l'une dépend de l'autre. La partie dépendante est la subordonnée, la partie autonome ou indépendante étant la principale. Une subordonnée peut commander (ou enchâsser) une autre subordonnée.

Les mères s'énermaient *dès que* les enfants commençaient à crier.
*Aussitôt qu'*il a constaté *qu'*un passager manquait à l'appel, le chauffeur a arrêté l'autobus.

Voici une liste partielle des conjonctions ou locutions conjonctives de subordination :
que, lorsque, quand, afin que, pour que, dès que, alors que, après que, bien que, pourvu que, sans que, tandis que, à condition que, de sorte que, jusqu'à ce que, parce que, pour peu que, pendant que.

Certaines conjonctions entraînent dans la subordonnée l'usage de l'**indicatif**, d'autres celui du **subjunctif**.

Il faut prendre une décision *avant que* Bernard vienne se plaindre. (fait éventuel : subjunctif)

Nous avons pris une décision *après que* notre directeur nous a donné l'information pertinente. (fait réel : indicatif)

Pour quelques conjonctions, l'un ou l'autre mode est possible, selon l'intention du locuteur.

Il s'est comporté de telle manière que tous les invités *ont été* satisfaits. (fait réel)

Il veut procéder de telle manière que tous les invités *soient* satisfaits. (conséquence éventuelle)

Dans les cas de doute, on pourra toujours consulter le dictionnaire *Le Petit Robert* ou le tableau des conjonctions proposé par le *Multidictionnaire*.

Locution conjonctive fautive : « dû au fait que » (calque de l'anglais)

Un usage particulier mérite cependant d'être signalé : celui que font certaines personnes de la fautive locution conjonctive **dû au fait que*. Veillez à toujours remplacer celle-ci par *parce que, puisque, du fait que, à cause du fait que, étant donné que, vu que*.

**Dû au fait qu'*il était malade, il n'a pas pu assister à la réunion.
*Parce qu'*il était malade...

28. L'interjection

L'interjection est un mot ou une expression qui exprime un sentiment, une émotion, un mouvement de l'âme. Les interjections peuvent traduire la peur, la joie, l'étonnement, la réprobation, l'approbation, etc.

Voici quelques exemples d'interjections :

Parfait! Bon! Tiens! Allons! Ah! Oh! Ouf! Eh! Eh bien! (à distinguer de *Et bien que...*)

Un mot-interjection peut à lui seul constituer une phrase.

Bravo! Hélas!

Dans une phrase, l'interjection peut être suivie d'un point d'exclamation, d'un point d'interrogation ou d'une virgule. Le point d'exclamation peut être placé à la fin de la phrase.

Hélas! La véritable paix mondiale n'est pas pour demain.

Ah oui? je n'étais pas au courant.

Eh bien, il ne manque pas de toupet!

Eh bien! il ne manque pas de toupet.

Certaines **onomatopées** (mots-bruits) peuvent être assimilées à des interjections.

Chut! Paf!

Les fonctions grammaticales

Les fonctions grammaticales seront traitées ici selon les accords grammaticaux qu'elles génèrent et selon les règles relatives à la ponctuation.

29. Le sujet

Le sujet, ou noyau du groupe sujet, détermine l'accord du verbe. Généralement, le sujet est placé avant le verbe, mais il peut être postposé au verbe (inversion du sujet); il peut être situé très loin du verbe et séparé de celui-ci par des compléments ou par des groupes de mots. Le sujet peut être un nom ou un groupe nominal, un pronom, un verbe à l'infinitif, une phrase (ou une proposition).

Quelques exemples :

La saison des pluies semble contrarier certains cultivateurs.

Se tenaient devant lui *tous ces jeunes* qui voulaient le narguer.

Qu'elle ait décidé si brusquement de quitter la ville ne m'étonne guère.

Les différents cas d'accord du verbe avec son sujet sont traités dans le module Orthographe grammaticale 1.

Pour éviter de commettre **une erreur fréquente de syntaxe** (désignée comme une « anacoluthie »), il faut bien identifier le sujet du verbe. En effet, si certains sujets sont explicitement exprimés, le sujet est parfois implicite. Ce peut être le cas, par exemple, du sujet du **participe présent** et de l'**impératif présent**.

Règle :

Le sujet du participe présent (et du « gérondif », qui est le participe présent précédé de « en ») dans une subordonnée doit être le même que le sujet de la principale, pour éviter toute ambiguïté.

En arrivant, je me suis couchée. (Je suis arrivée et je me suis couchée.)

En se mariant, il a fait l'erreur de sa vie! (Il s'est marié et il a fait là l'erreur de sa vie.)

Espérant parvenir à partir tôt, il a réservé des billets de spectacle ce soir. (Il espère... il a réservé...)

Espérant le tout à votre satisfaction, je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs. (J'espère que le tout sera à votre satisfaction et je vous prie d'agréer...)

Attendant de vos nouvelles, nous vous assurons de notre soutien dans cette entreprise. (Nous attendons de vos nouvelles, nous vous assurons...)

La forme fautive très fréquente est celle-ci :

Espérant le tout à votre satisfaction, ***veuillez** agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs. (le sujet des deux verbes, en effet, n'est pas le même ici.)

30. Les compléments

- La fonction **complément direct** est liée à l'accord du participe passé; il importe à ce sujet de bien distinguer le complément direct des compléments **indirect** et **circonstanciel** ainsi que des fonctions **attribut** ou **épithète** (voir le numéro 7).

La bague qu'il a remise à son amie, la semaine dernière, lui a grandement plu.

Dans cette phrase, *qu'* est un pronom relatif représentant *la bague*; il est complément direct de *a remise* et est placé avant le participe passé; *amie* est complément indirect de *a remise*; *la semaine dernière* est un complément circonstanciel (selon la grammaire classique); *lui* est complément indirect de *a plu*, ce qui explique le non-accord du participe passé *plu*.

Rappelons que les règles d'accord du participe passé sont traitées dans le module Orthographe grammaticale 2.

- La fonction **complément circonstanciel** joue un important rôle en ponctuation.

La bague qu'il a remise à son amie, *la semaine dernière*, lui a grandement plu.
La semaine dernière, son ami lui a remis une jolie bague.

Observons maintenant l'exemple suivant :

Mes patrons, je les aurais souhaités plus compréhensifs.

Dans cette phrase, l'accord du participe passé est commandé par le complément direct *les* représentant *mes patrons*; le mot *compréhensifs* est un adjectif *attribut*, et non un complément direct.

- Complétons la présentation des fonctions compléments avec celles qui suivent.

Le **complément du nom** : La saison des pluies

Le **complément de l'adverbe** : Antérieurement à cette proposition

Le **complément de l'adjectif** : Il est content du résultat de ses démarches

Le **complément du pronom** : Ceux de mes amis

- L'**apposition**, qui a elle aussi une valeur de complément, joue un rôle dans le traitement de la ponctuation (**cf. le module Syntaxe et ponctuation**) :

Mon voisin, *un habile menuisier*, est en train de réparer sa piscine.

- L'**apostrophe** (ou mots mis en apostrophe) remplit une fonction d'interpellation : on s'adresse directement à une personne ou à une chose personnifiée. La fonction **apostrophe** joue un rôle en ponctuation et dans les accords grammaticaux.

Agréez, *chère Madame*, mes sincères salutations.
Ô Soleil, qui nous *éclaire* de ta chaleur, nous te vénérons.

La phrase et ses transformations

31. La phrase

L'ordre des mots et les structures de base

Dans la phrase française, les mots sont placés selon un ordre bien déterminé; cet ordre influence à la fois les fonctions des mots et des groupes de mots, ainsi que les rapports entre ceux-ci. L'ordre de base est SUJET, VERBE, COMPLÉMENT.

Une phrase peut être constituée à partir de différents types de combinaisons. Parmi les plus courantes, on peut relever les suivantes :

- Le groupe nominal sujet et le groupe du verbe (GN + GV)
 - Les étudiantes paraissent attentives.
 - Ce sujet les intéresse.
 - La question s'adresse à tous les médecins du pays.
- Le groupe nominal sujet, le groupe du verbe et le groupe du complément de la phrase (P) (GN + GV + G compl. de P et/ou G adv.)
 - Ce cours intéresse peu les étudiants, selon toutes les apparences.
 - Nos trois experts se sont trompés, manifestement.

Les transformations de la phrase

Il est possible de modifier une phrase en faisant appel aux procédés de la *coordination*, de la *juxtaposition*, de la *subordination* ou de l'*insertion*.

- Des exemples de *coordination*
 - La situation devenait critique et les clients commençaient à s'énerver.
 - Le restaurateur constata que la situation devenait critique et que les clients commençaient à s'énerver.
- Un exemple de *juxtaposition* :
 - Les enfants crient alors que les mères s'impatientent.
 - = Les enfants crient, les mères s'impatientent

À noter : On peut coordonner ou juxtaposer uniquement des mots ou des groupes de mots qui sont de même nature grammaticale ou qui présentent la même structure syntaxique.

Deux hommes ont été accusés de vol et de voies de fait graves.
 *Deux hommes ont été accusés de vol et d'avoir causé des voies de fait graves.

- Des exemples de **subordination** (enchâssement d'une phrase dans une autre)

Les mères s'énermaient dès que les enfants commençaient à crier.

Une subordonnée peut commander (ou enchâsser) une autre subordonnée.

Aussitôt qu'il a constaté qu'un passager manquait à l'appel, le chauffeur a arrêté l'autobus.

- Des exemples d'**insertion** (une courte phrase – une incise – placée au milieu ou à la fin d'une autre phrase pour préciser une information ou pour annoncer une citation)

Nous devons, semble-t-il, accepter sa décision.

Nous devons accepter sa décision, semble-t-il.

« Vous n'aurez d'autre choix que d'accepter ma décision », cria le chef de service.

Les types de phrases

Voici très brièvement présentés les différents types de **phrase** et les transformations les plus courantes qu'elles peuvent générer.

- La phrase **déclarative** (ou énonciative) qui transmet une information de façon neutre.

L'Irlande est le pays d'origine de nombreux Américains.

La phrase **déclarative** peut être *affirmative* ou *négative*.

Elle est très serviable. (modalité affirmative)

Elle n'est pas serviable./Elle n'est guère serviable./Serviable, elle ne l'a jamais été. (modalité négative ou restrictive)

La phrase **déclarative** peut emprunter la forme *neutre* ou au contraire *emphatique* (la mise en relief).

Il m'a aidé à comprendre ce logiciel. (modalité neutre)

C'est lui qui m'a aidé à comprendre ce logiciel. (modalité emphatique)

Lui, il m'a aidé à comprendre ce logiciel. (modalité emphatique)

- La phrase **interrogative directe**, grâce à laquelle on pose une question, se termine par un point d'interrogation.

Pensez-vous que votre fils réussira l'examen?

Ce type de phrase est à distinguer de **la forme dite interrogative indirecte** qui, sur le plan syntaxique, peut être assimilée à une phrase déclarative. Celle-ci **doit se terminer par un point**.

Je me demande si votre fils réussira l'examen.

- La phrase **impérative** transmet, quant à elle, un ordre, un souhait, une suggestion, une exigence, une sollicitation.

Payez-moi ce que vous me devez.

Qu'il soit de retour dès cinq heures.

Pouvez-vous ouvrir cette porte? Pourriez-vous ouvrir cette porte?

(N.B. Dans ce dernier cas, il ne s'agit pas vraiment d'une question mais plutôt d'une formule de politesse, de l'expression polie d'une demande, d'une sollicitation...)

- La phrase **exclamative** exprime un sentiment, une émotion; elle transmet un message à connotation expressive.

Que cet article est éclairant!

Regardez-le! Comme il a l'air pitoyable!

Les registres de langue

32. L'opposition langue parlée/langue écrite

La langue française n'est pas uniforme ni monolithique. Le locuteur francophone dispose de plusieurs registres ou de plusieurs niveaux de langue auxquels il aura recours selon le statut socioculturel de son interlocuteur, le contenu du message à transmettre, mais aussi selon les capacités ou les possibilités langagières du locuteur lui-même. Suivant les situations, on optera pour le niveau *soutenu*, le niveau *correct* (ou celui de la *langue courante*), le niveau *familier*. S'il s'agit d'un texte écrit, on aura également le choix du niveau *littéraire*.

Tous ces niveaux connaissent une dynamique d'interpénétration et d'interrelations par rapport à ces deux modes d'expression : **la langue parlée** et **la langue écrite**. Des aires d'interférence existent entre le parler et l'écrit. Certaines structures de phrase, certaines expressions ou figures de style, certains mots du vocabulaire usuel sont aussi légitimes dans la communication écrite que dans l'expression orale. Les grammairiens comme les linguistes ne s'entendent d'ailleurs pas toujours sur ce qui est vraiment spécifique à l'oral ou à l'écrit.

Il existe toutefois quelques différences marquées entre l'oral et l'écrit. Voici les plus courantes :

- La langue parlée utilise en général un vocabulaire plus familier, plus concret que la langue écrite.
- Les anglicismes sont plus fréquents à l'oral qu'à l'écrit.
- La syntaxe de la langue parlée est moins rigide que celle de la langue écrite; dans l'écrit, on doit respecter beaucoup plus strictement les règles du code grammatical, notamment en ce qui concerne l'usage des mots-liens, soit les prépositions et les conjonctions.

Un mot ou une tournure de phrase qui pourrait paraître acceptable en français parlé ne le serait pas nécessairement en français écrit.

Illustrons cette affirmation à partir de quelques exemples tirés de textes d'étudiants.

- L'usage du pronom de la deuxième personne, *tu*, dans un texte d'orientation informative ou explicative.

Au Québec, le public semble entretenir certains préjugés contre l'usage de l'anglais. Si quelqu'un *te dit qu'il parle l'italien, on s'imagine que c'est une question de culture, alors que s'il s'agit de l'anglais... Pourtant l'anglais est très important sur le marché du travail : quand *tu fais une demande d'emploi, on *te demande aussitôt si *tu parles l'anglais.

L'intrusion du pronom *tu*, tolérable en langue parlée dans un tel contexte, est à proscrire en langue écrite, sauf dans la transcription brute de l'oralité (par exemple dans le dialogue dans un roman ou au théâtre).

- L'usage concurrent des pronoms *on* et *nous*.

Aujourd'hui, lorsque nous écoutons la radio ou que nous regardons la télévision, *on se demande pourquoi la majorité des grands succès cinématographiques et radiophoniques sont américains.

Dans un texte de langue écrite, on s'appliquerait à utiliser le pronom *nous* dans toute la phrase.

- L'usage de marques interrogatives redondantes.

Je lui ai demandé *qu'est-ce qu'il en pensait.
Il a voulu savoir pourquoi le sujet *paraissait-il si complexe.

Ces deux exemples sont caractérisés par l'addition dans des phrases à structure interrogative indirecte de marques interrogatives supplémentaires et caractéristiques de l'interrogation directe. La langue écrite évite ce type de redondance (à moins d'intentions d'ordre stylistique). Les deux phrases pourraient se reformuler ainsi :

Je lui ai demandé ce qu'il en pensait.
Il a voulu savoir pourquoi le sujet paraissait si complexe.

- L'usage de la négation.

L'accident a eu lieu si rapidement que *j'ai rien vu.

Je savais que tu ferais tout ce qui est possible *pour pas que cela arrive (ou *pour ne pas que ça arrive).

*Il y a pas personne dans la classe.

Courantes en langue parlée familière, ces formes de réduction de la négation sont à éviter en langue écrite.

Reformulons les phrases précédentes :

L'accident a eu lieu si rapidement que je n'ai rien vu.

Je savais que tu ferais tout ce qui est possible pour que cela n'arrive pas.

Il n'y a personne dans la classe.

De façon générale, la syntaxe de **la langue écrite** sera plus soutenue et plus soucieuse des exigences du code grammatical que celle de **la langue parlée**. La phrase écrite est structurée différemment de la phrase parlée. Les exemples qui suivent présentent, en conclusion, des phrases orales transformées en phrases écrites.

Phrases orales

Le français, moi je l'écris bien mal.

Vous le voyez là, ce professeur?

Eh bien, il m'a donné des cours l'an dernier. J'ai bien aimé ces cours-là.

Le bonheur, c'est quand on fait ce qu'on a à faire.

J'ai bien aimé lorsque nous avons fait la visite du Vieux Québec.

Les jeunes s'imaginent tous, s'ils ont un répertoire musical anglais, ils peuvent atteindre la gloire.

Phrases écrites

J'écris très mal le français.

Ce professeur m'a donné, l'an dernier, des cours que j'ai beaucoup appréciés.

Le bonheur consiste à accomplir son devoir.

J'ai beaucoup apprécié notre visite du Vieux Québec.

Les jeunes s'imaginent qu'ils peuvent atteindre la gloire s'ils adoptent un répertoire musical anglais.

Sources

BROUSSEAU, André, et al. (1994). *Le français pour l'essentiel*, 2^e édition, Laval, Mondia Éditeurs, 338 p.

CHARTRAND, Suzanne-G., et al. (1999). *Grammaire pédagogique du français d'aujourd'hui*, Boucherville, Graficor, 397 p.

CLAMAGERAN, SYLVIE, et al. (2001). *Le français apprivoisé*, Les éditions Le Griffon d'argile, Sainte-Foy, 454 p.

FRONTIER, Alain (1997). *La grammaire du français*, Paris, Belin, 751 p.

GREVISSE, Maurice (1993). *Le bon usage : grammaire française*, 13^e éd. revue et augmentée par André Goosse, Paris-Louvain-la-Neuve, Éditions Duculot, 1762 p.

GUILLOTON, Noëlle et Hélène CAJOLET-LAGANIÈRE (2000). *Le français au bureau*, 5^e édition, Québec, Les Publications du Québec, 503 p.

VILLERS, Marie-Éva de (2003). *Multidictionnaire de la langue française*, 4^e édition, Montréal, Éditions Québec Amérique, 1542 p.

TABLE DES MATIÈRES

La nature des mots

Le nom et son fonctionnement

- 1. Le genre.....2
- 2. Le genre et le sens3
- 3. Le genre et les titres ou professions3
- 4. Le nombre4

Le déterminant et son fonctionnement

- 5. Le déterminant.....5
- 6. Les différents types de déterminants.....5

L'adjectif qualificatif et son fonctionnement

- 7. L'adjectif qualificatif.....7
- 8. Les degrés et les niveaux d'intensité.....8

Le pronom et son fonctionnement

- 9. Le pronom9
- 10. Le pronom personnel.....9
- 11. Le pronom relatif.....12
- 12. Remarques complémentaires.....14

Le verbe et son fonctionnement

- 13. Le verbe.....15
- 14. Les auxiliaires et les semi-auxiliaires.....15
- 15. Les modes personnels et impersonnels16
- 16. Les verbes défectifs16
- 17. Les verbes transitifs et intransitifs.....17
- 18. La forme active et la forme passive17
- 19. La transitivité et ses limites19
- 20. Les verbes pronominaux19

Les mots dits invariables

- 21. L'adverbe20
- 22. La préposition.....21
- 23. L'emploi des prépositions22
- 24. L'expression « de d'autres »23
- 25. L'expression « dépendant de »23
- 26. L'expression « dû à »24
- 27. La conjonction.....25
- 28. L'interjection.....27

Les fonctions grammaticales

- 29. Le sujet28
- 30. Les compléments.....29

La phrase et ses transformations

- 31. La phrase30

Les registres de langue

- 32. L'opposition langue parlée/langue écrite33

Sources36